

FICHES DESCRIPTIVES DES EMPLOIS

Les fiches descriptives des emplois présentent les principales fonctions et tâches de plusieurs catégories d'emploi en horticulture ornementale – commercialisation et services. Ces fiches peuvent être utiles aux gestionnaires qui désirent s'en inspirer pour procéder à une planification de la main-d'œuvre, à une description de poste de travail ou à la dotation du personnel.

Ces fiches ont été réalisées suite aux informations recueillies dans le cadre de l'*Étude sur la structure des emplois dans le secteur de l'horticulture ornementale au Québec* effectuée en 1999.

Chaque sous-secteur de l'horticulture ornementale a ainsi été analysé afin de dresser les fiches descriptives qui s'y rapportent. Les sous-secteurs couverts lors de cette étude étaient :

- ❖ L'aménagement paysager
- ❖ L'arboriculture
- ❖ La fleuristerie
- ❖ L'irrigation horticole
- ❖ La jardinerie
- ❖ Les services d'entretien en horticulture ornementale

Par ailleurs, les profils présentés couvrent les titres d'emploi suivants :

- ❖ Personnel d'encadrement
 - Contremaître
 - Chef de groupe(s)
 - Chef d'équipe
 - Gérant



- ❖ Travailleurs spécialisés
 - Dessinateur/concepteur
 - Ouvrier qualifié
 - Ouvrier spécialisé
 - Élagueur
 - Fleuriste-designer
 - Technicien

- ❖ Personnel de soutien
 - Manœuvre
 - Homme de sol
 - Aide-fleuriste
 - Conseiller-vendeur
 - Caissier



CONTREMAÎTRE

Le contremaître en aménagement paysager remplit une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Assigne équitablement les tâches aux ouvriers et aux manœuvres selon le plan établi (par son supérieur ou par lui-même) et dirige les travaux;
- Consulte le plan de travail et s'assure que les activités suivantes sont accomplies : pose et entretien des pelouses, aménagement de jardins et terrains et autres aménagements; épandage des couches de terre et/ou matériaux inertes, en vrac (sable, concassé, pierre de roche, etc.); élagage, coupe, plantation et abattage des arbres, arbustes, plantation des plantes et fleurs; érection des structures, murets, clôtures et autres, etc.;
- Résout les problèmes reliés au travail;
- Rédige et soumet des rapports sur l'avancement des travaux et autres rapports; peut dans certains cas, réaliser des plans d'aménagement;
- S'assure que les outils et les matériaux sont disponibles et voit à l'entretien de la machinerie et des équipements;
- Fait le décompte des quantités de matériaux utilisés et en assure l'approvisionnement, commande le matériel et les fournitures; s'assure que tout est en règle et discute avec son supérieur de l'avancement des travaux;
- Établit les horaires de travail et les procédures et coordonne les activités avec les autres équipes de travail;
- Assure le lien entre le client et l'entrepreneur et/ou le concepteur;
- Veille à la formation des travailleurs quant à leurs tâches et aux politiques de la compagnie;
- Charge et décharge les camions;
- Accomplit, au besoin, les mêmes tâches que l'ouvrier qualifié et le manœuvre et exécute toute autre tâche reliée à ses fonctions.



DESSINATEUR/CONCEPTEUR

Le dessinateur/concepteur en aménagement paysager remplit une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Discute avec les clients pour déterminer leurs besoins en aménagement paysager;
- Élabore des ententes contractuelles et les soumet à son supérieur;
- Examine et évalue le terrain et conçoit un aménagement paysager en tenant compte des caractéristiques du paysage, des bâtiments, du climat, de l'usage futur et autres aspects;
- Prépare et/ou supervise la préparation des plans de terrain, des rapports, des croquis, des modèles, des photographies, des cartes, des études de l'utilisation du terrain et des projets;
- Prépare et/ou supervise la préparation des croquis détaillés des terrains, y compris les caractéristiques telles que les arbres, les arbustes, les jardins, les appareils d'éclairage, les allées, les patios, les bancs, les clôtures, les murs de soutènement, les fontaines, etc.;
- Évalue les coûts et détermine les spécifications;
- Établit les critères de qualité et vérifie, sur les chantiers, si ces derniers sont respectés;
- Intervient, le cas échéant, pour régler des problèmes qui surgissent lors de la réalisation des aménagements;
- Exécute toute autre tâche reliée à ses fonctions.



OUVRIER QUALIFIÉ

Le travail de l'ouvrier qualifié en aménagement paysager consiste principalement à effectuer les travaux de terrassement nécessaires à la réalisation de plans d'aménagement paysager donnés ou d'entretien d'aménagement, à réaliser les travaux de menuiserie et de maçonnerie et/ou à installer les systèmes d'irrigation et d'éclairage à bas voltage (moins de 12 volts généralement). Ces travaux s'accomplissent habituellement sous supervision. Néanmoins, la tendance actuelle est de confier ces diverses activités à des sous-traitants spécialisés ou à des travailleurs autonomes qualifiés.

Toutefois, dans une entreprise, la personne engagée comme ouvrier qualifié en aménagement paysager réalise, sous la supervision du contremaître ou du chef d'équipe, une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- Réalise l'aménagement selon les plans fournis;
- Effectue les travaux de terrassement et d'aménagement des plates-bandes;
- Installe les systèmes d'irrigation, de drainage et d'éclairage à bas voltage;
- Accomplit les travaux de structuration du terrain : excavation, nivellement, amendement et procède aux travaux de pavage (matériaux inertes), etc.;
- Nettoie le terrain et prépare l'emplacement;
- Prend des mesures;
- Transporte et plante les arbres, les arbustes, les vivaces et les annuelles;
- Pose la tourbe et réalise divers arrangements floraux;
- Entretien les aménagements : taille les arbustes et arbrisseaux, fait du sarclage et du binage, taille les rosiers, entretient les massifs de vivaces, d'annuelles, les bacs à fleurs et taille les haies, protège les divers groupes de végétaux (protection hivernale notamment);
- Dépiste les maladies, arrose et traite les pelouses, arbres et arbustes;
- Réalise divers travaux saisonniers spécifiques;
- Charge et décharge les camions;
- Aide à l'entretien, la réparation et la remise en état de la machinerie et des équipements;
- Complète, à l'occasion, certains rapports et formulaires;
- Exécute toute autre tâche reliée à ses fonctions.



MANŒUVRE

Le manœuvre en aménagement paysager exécute des travaux manuels afin de collaborer à l'aménagement et l'entretien du paysage et des structures connexes ainsi qu'à l'entretien des pelouses, jardins et autres endroits aménagés.

Le manœuvre en aménagement paysager remplit une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Tond, râtelles, fertilise et arrose les pelouses;
- Désherbe, bine et sarcle les jardins et les plates-bandes;
- Plante et entretient l'ensemble des végétaux;
- Entretient les bacs à fleurs, les pots suspendus et autres aménagements;
- Taille les arbustes et les arbres;
- Transporte la terre et autres matériaux;
- Étend de la terre et autres matériaux inertes (poussière de roche, sable, autres agrégats, etc.);
- Pose du gazon, plante des fleurs, des arbustes et des arbres;
- Exécute divers travaux de maçonnerie et de menuiserie;
- Accomplit d'autres tâches afin de collaborer à la construction d'un aménagement paysager et des structures connexes;
- Utilise des tondeuses, tracteurs, scies à chaîne, cisailles électriques, couteaux à pelouse, scies à émonder et autres outils pour l'entretien des terrains;
- Dépiste les maladies;
- Pulvérise et répand, sous surveillance, des produits sur les arbres, les arbustes, les pelouses et les jardins pour les protéger contre les insectes et les maladies;
- Assume d'autres tâches manuelles pour nettoyer, entretenir et mettre en valeur l'environnement paysager;
- Conduit et entretient les véhicules;
- Charge et décharge les camions;
- Exécute toute autre tâche reliée à ses fonctions.



CHEF DE GROUPE(S)

Le chef de groupe(s) en arboriculture réalise une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- Organise, coordonne et contrôle l'ensemble des activités;
- Planifie et dirige le travail sur les chantiers;
- Prévoit et estime les besoins en matériaux et main-d'œuvre;
- Élabore des calendriers de travail et établit les échéanciers;
- Tient des registres sur la production et le contrôle de la qualité;
- Vérifie régulièrement les équipes de travail tant au niveau de l'exécution qu'au niveau de la sécurité;
- Évalue le travail des employés et produit des rapports;
- Exécute toute autre activité reliée à ses fonctions.



ARBORICULTEUR-ÉLAGUEUR CHEF D'ÉQUIPE

L'arboriculteur chef d'équipe réalise une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- Planifie, distribue et coordonne le travail d'équipe;
- Vérifie que les travaux soient exécutés de façon adéquate;
- Procède à divers traitements arboricoles;
- Coupe les branches mortes et élague les branches saines des arbres jeunes et matures;
- Taille les branches mortes et saines dans les arbres fruitiers et les jeunes arbres en formation;
- Examine les arbres et les arbustes afin de déterminer les problèmes d'insectes, les maladies ainsi que les problèmes de structure et de sécurité;
- Pulvérise des produits phytosanitaires sur les arbres et les arbustes pour éliminer les insectes et combattre les maladies;
- Fertilise les arbres et les arbustes à l'aide d'engrais dans le sol entourant les arbres;
- S'occupe du transport et de la plantation;
- Enlève les souches d'un terrain suite à l'abattage des arbres;
- Débroussaille les boisés urbains et sous les lignes électriques;
- Conduit le camion et manipule la machinerie et autres engins;
- Nettoie le matériel et l'outillage;
- Complète et produit certains rapports administratifs requis par l'entreprise;
- Supervise le personnel, assure sa coordination, remplace les absences sur l'équipe et remplit les feuilles de temps;
- Évalue le rendement et la compétence des membres de l'équipe et transmet des rapports à cet effet sur demande;
- Assume le contact avec les clients;
- Voit à la formation des autres membres de l'équipe, notamment les hommes de sol, et au respect des lois, règlements et programmes en matière de sécurité;
- Exécute toute autre activité reliée à ses fonctions.



ÉLAGUEUR

L'élagueur en arboriculture réalise une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- Procède à divers traitements arboricoles;
- Coupe les branches mortes et élague les branches saines des arbres jeunes et matures;
- Taille les branches mortes et saines dans les arbres fruitiers et les jeunes arbres en formation;
- Examine les arbres et les arbustes afin de déterminer les problèmes d'insectes, les maladies ainsi que les problèmes de structure et de sécurité;
- Pulvérise des produits phytosanitaires sur les arbres et les arbustes pour éliminer les insectes et combattre les maladies;
- Fertilise les arbres et les arbustes à l'aide d'engrais, dans le sol entourant les arbres;
- S'occupe du transport et de la plantation;
- Enlève les souches d'un terrain suite à l'abattage des arbres;
- Débroussaille les boisés urbains et sous les lignes électriques;
- Conduit le camion et manipule la machinerie et autres engins;
- Nettoie le matériel et l'outillage;
- Complète certains rapports;
- Dans certains cas, voit à la formation des autres membres de l'équipe, notamment les hommes de sol, et au respect des lois, règlements et programmes en matière de sécurité;
- Exécute toute autre activité reliée à ses fonctions.



HOMME DE SOL

L'homme de sol en arboriculture réalise une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- Assiste l'arboriculteur-élagueur dans son travail;
- Contrôle la chute des branches, les ramasse et les passe dans la déchiqueteuse;
- Fournit à l'arboriculteur les outils nécessaires à son travail;
- Charge et décharge le camion;
- Nettoie le matériel et l'outillage;
- Nettoie le terrain après les travaux;
- Assure la sécurité des passants à proximité, dirige la circulation et balise l'aire de travail;
- Exécute toute autre activité reliée à ses fonctions.



FLEURISTERIE

FLEURISTE-DESIGNER

Le fleuriste-designer réalise une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- Prépare les bouquets et arrangements floraux pour les clients;
- Prépare les commandes et emballe la marchandise;
- Dans certains cas, accueille le client, discute avec lui de ses besoins et l'informe de l'entretien à donner aux fleurs, plantes ou autres produits vendus dans la boutique;
- Fait l'entretien des plantes et fleurs et de l'atelier en général : reçoit les fleurs, les déballe et les met au réfrigérateur, change l'eau des fleurs coupées, arrose les plantes, fertilise, nettoie les réfrigérateurs, essuie les tablettes, nettoie les tables de travail, vide les poubelles, etc.;
- Coordonne une partie du travail des aides-fleuristes et assure leur formation;
- Se tient au courant des développements en fleuristerie en participant à des ateliers, colloques, expositions ou autres activités de son secteur et en consultant ses collègues ou la documentation en fleuristerie;
- Exécute toute autre activité reliée à ses fonctions.



AIDE-FLEURISTE

L'aide-fleuriste remplit une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- Accueille les clients et discute des caractéristiques, de la qualité et/ou des quantités des marchandises à acheter;
- Renseigne les clients sur l'entretien de la marchandise achetée;
- Répond aux demandes de renseignements des clients;
- Indique les prix, les modalités de paiement et d'échange, spécifie l'heure et la date de livraison;
- Prépare les bouquets de fleurs coupées et autres arrangements pour le client;
- Prépare les commandes et emballe la marchandise;
- Réfère les clients à son supérieur immédiat quand il s'agit de plaintes relatives aux produits, services ou autres de l'établissement;
- Fait l'entretien des plantes, des fleurs et de la boutique en général : reçoit les fleurs, les déballe et les met dans le réfrigérateur, change l'eau des fleurs coupées, arrose les plantes, fertilise, nettoie les réfrigérateurs, essuie les tablettes et la marchandise, vide les poubelles, etc.;
- Répond au téléphone, donne l'information et prend les commandes;
- Exécute toute autre activité reliée à ses fonctions.



TECHNICIEN EN INSTALLATION

Le technicien en installation en irrigation horticole assure l'installation des nouveaux systèmes d'irrigation. Il travaille quelquefois en collaboration avec des manœuvres et supervise alors le travail de ces derniers.

Le technicien en installation remplit une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Réalise l'ensemble des activités reliées à l'installation des systèmes d'irrigation aux niveaux résidentiel, commercial ou institutionnel : prépare l'outillage et les pièces, creuse manuellement ou mécaniquement les tranchées, enfouit les tuyaux, installe les aspersoirs, fait les connexions et la mise à l'essai, veille aux ajustements et exécute les différentes tâches reliées à la finition, opère la trancheuse ou la sous-soleuse, etc.;
- Coordonne et surveille, le cas échéant, le travail des manœuvres;
- Peut assumer l'installation de la plomberie ou de l'électricité ou surveiller les travaux des sous-contractants, le cas échéant;
- Tient des registres sur la production et le contrôle de la qualité;
- Assure le contact entre le client et le concepteur ou entrepreneur;
- Peut également cumuler les tâches reliées à l'entretien ainsi qu'au service en irrigation horticole;
- Exécute toute autre tâche reliée à l'installation de systèmes d'irrigation aux niveaux résidentiel, commercial ou institutionnel.



TECHNICIEN EN ENTRETIEN ET SERVICE

Le technicien en entretien et service en irrigation horticole assume l'entretien des systèmes d'irrigation et assure le service après-vente auprès des clients. Il travaille quelquefois en collaboration avec des manœuvres dont il supervise le travail, le cas échéant.

Le technicien en entretien et service remplit une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Réalise l'ensemble des activités reliées à l'entretien des systèmes : ouverture et fermeture des systèmes, ajustement des aspersoirs, remplacement des pièces usées ou brisées, mise à l'essai des systèmes et ajustements le cas échéant, etc.;
- Coordonne et surveille le travail des manœuvres;
- Tient à jour les registres de réparation, d'entretien et de contrôle de la qualité;
- Assure le service à la clientèle et fait le lien entre l'entrepreneur ou le concepteur et le client;
- Fait les inspections nécessaires à la réparation des bris signalés par le client;
- Rédige les factures et en assure la collecte;
- Peut également cumuler les tâches reliées à l'installation des systèmes d'irrigation horticole;
- Exécute toute autre activité reliée à l'entretien et l'installation des systèmes d'irrigation.



MANŒUVRE

Le manoeuvre en irrigation horticole remplit une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Réalise, sous la supervision de son supérieur immédiat, les activités liées à l'installation des systèmes résidentiels, commerciaux ou institutionnels : creuse manuellement ou mécaniquement des tranchées, enfouit les tuyaux, installe des aspersoirs, exécute des tâches liées à la finition, opère la trancheuse ou la sous-soleuse, etc.;
- Accomplit, sous la supervision de son supérieur immédiat, les activités liées à l'entretien des systèmes : ouverture et fermeture des systèmes, ajustement des asperseurs, remplacement des pièces usées ou brisées, mise à l'essai des systèmes et ajustements le cas échéant, etc.;
- Charge et décharge les camions;
- Transporte les différents matériaux;
- Exécute toute autre activité liée à l'entretien, l'installation ou la réparation des systèmes d'irrigation.



GÉRANT

Le gérant d'une jardinerie réalise une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- Prépare un plan de travail à partir de la planification générale;
- Détermine la quantité et les marchandises à acheter : étudie les analyses de marché, les revues pertinentes, les catalogues publicitaires et visite les expositions, les salles d'exposition et les manufacturiers;
- Assure la mise à jour de l'inventaire et le renouvellement des stocks en magasin : rencontre les fournisseurs, négocie les prix, les escomptes et les modalités de crédit et convient du transport et de la livraison des marchandises;
- Organise la distribution des marchandises aux points de vente et maintient des stocks adéquats;
- Établit et entretient des contacts avec les fournisseurs;
- Prépare des rapports sur la vente et les techniques de vente et élabore et dirige des stratégies de commercialisation;
- Se tient au courant des développements dans les techniques de vente et au niveau des produits horticoles;
- Dirige les activités du personnel de la vente, des ouvriers spécialisés, des manœuvres et des caissiers;
- Planifie les besoins en personnel et les qualifications requises;
- Embauche les travailleurs, assigne les tâches et établit les horaires de travail;
- Surveille et coordonne les activités du personnel et en assure la formation;
- Évalue le rendement des travailleurs sous sa direction et propose les ajustements le cas échéant; prépare des rapports sur les travailleurs;
- Autorise les paiements par chèque et le retour des marchandises;
- Résout les problèmes liés aux plaintes des clients et aux pénuries de marchandises;
- Prépare des rapports sur les chiffres de vente;
- Participe à des cours de perfectionnement, des foires, des expositions et des colloques, et consulte des collègues, organismes et la documentation horticole;
- Vend la marchandise aux clients et lui donne de l'information sur l'entretien du matériel, des végétaux et autres marchandises;
- Assume toute autre tâche reliée à ses fonctions.



OUVRIER SPÉCIALISÉ

L'ouvrier spécialisé en jardinerie remplit une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Assure l'entretien, selon le cas, des plantes, des arbres, arbustes et autres matériaux : installe et règle les systèmes d'irrigation extérieurs et des serres, déterre, coupe et transplante des arbres, des arbustes, des fleurs et des plantes et les prépare pour la vente, etc.;
- Renseigne les clients sur les techniques de jardinage et le soin des arbres, des arbustes, des fleurs, des plantes, des pelouses, etc.;
- Conduit, au besoin, des tracteurs et autres équipements;
- Assure la supervision des manœuvres et travaille en collaboration avec les conseillers-vendeurs de son secteur;
- Accueille les clients et discute des caractéristiques, de la qualité et de la quantité des marchandises à acheter;
- Renseigne les clients sur l'utilisation et l'entretien de la marchandise;
- Indique les prix, les modalités de crédit et d'échange, spécifie les garanties et les dates de livraison, prépare les marchandises à vendre ou à louer, aide à l'étalage des marchandises;
- Tient à jour les registres des ventes pour l'inventaire;
- Accomplit, au besoin, les mêmes tâches que les manœuvres et les conseillers-vendeurs;
- Exécute toute autre tâche reliée à ses fonctions.



MANŒUVRE

Le manœuvre en jardinerie remplit une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Prépare les commandes et les met dans la voiture du client ou dans le camion de livraison;
- Charge et décharge les camions de livraison;
- Manipule les divers produits en vrac : pierres, agrégats, roches, terre, etc.;
- Communique avec son supérieur (ou le responsable des achats) pour résoudre les problèmes d'articles manquants, d'erreurs de livraison et autres problèmes;
- Fait l'inventaire des matériaux, de l'équipement et des stocks et le transmet à son supérieur;
- Assure la maintenance générale des lieux;
- Transporte le matériel et aide à remplir les étagères ou autres endroits avec les matériaux à vendre (végétaux, matériaux inertes, etc.);
- Exécute toute autre tâche reliée à ses fonctions.



CONSEILLER-VENDEUR

Le conseiller-vendeur en jardinerie remplit une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Accueille les clients et discute des caractéristiques, de la qualité et de la quantité des marchandises à acheter ou des équipements à louer;
- Renseigne les clients sur l'utilisation et l'entretien de la marchandise;
- Répond aux demandes de renseignements des clients;
- Indique les prix, les modalités de crédit et d'échange, spécifie les garanties et les dates de livraison;
- Prépare les marchandises à vendre ou à louer et les dispose sur les étagères;
- Réfère les clients à son supérieur immédiat quant il s'agit de plaintes relatives aux produits, services ou politiques de l'établissement;
- Exécute toute autre tâche reliée à ses fonctions.



JARDINERIE

CAISSIER

Le caissier en jardinerie remplit une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Établit et/ou trouve le coût des marchandises et des services à l'aide d'une calculatrice, d'une caisse enregistreuse ou d'un lecteur optique;
- Reçoit les paiements en espèces, par chèque, carte de crédit ou débit automatique;
- Emballe les marchandises et/ou les met dans des sacs;
- Calcule les montants perçus à la fin de leur quart de travail et les concilie avec le chiffre total des ventes;
- Donne des renseignements aux clients ou les dirige vers les personnes appropriées;
- Exécute toute autre tâche reliée à ses fonctions.



GÉRANT

Le gérant d'une entreprise de services d'entretien en horticulture ornementale remplit une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Évalue les besoins en main-d'œuvre, embauche le personnel technique et en assure la formation;
- Voit à l'organisation du travail, répartit les tâches entre les techniciens et supervise la main-d'œuvre;
- Prévoit les besoins en équipements et produits et assure leur approvisionnement;
- Voit à l'entretien et/ou la réparation de la machinerie;
- Assure une saine gestion des produits;
- Établit les routes de travail;
- Assure le traitement et le suivi des plaintes;
- Vérifie les factures et les achemine aux clients;
- Assure la mise à jour des données et informations diverses relatives aux clients, aux produits et équipements, par le biais des systèmes informatiques;
- Définit des normes de qualité et vérifie leur application;
- Effectue toute autre tâche accomplie par les techniciens;
- Veille à l'application des mesures de sécurité personnelle et pour l'environnement ainsi que des mesures d'entreposage des produits et des équipements;
- Conduit, au besoin, les camions et la citerne;
- Assure diverses activités reliées à la recherche de nouveaux clients et au marketing;
- Exécute toute autre tâche reliée à ses fonctions.



TECHNICIEN EN TRAITEMENT

Le technicien en traitement d'une entreprise de services d'entretien en horticulture ornementale réalise une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- Réalise le mélange des produits et remplit la citerne;
- Charge et décharge le camion;
- Vérifie le terrain et observe les problèmes;
- Consulte la fiche des clients et réalise les traitements prescrits appropriés;
- Complète le dossier des clients : y inscrit les commentaires et prépare les enveloppes du client;
- Réalise l'entretien du camion et le nettoie régulièrement;
- Réfère les problèmes et les plaintes à son supérieur immédiat;
- Réalise aussi, le cas échéant, l'entretien général des pelouses : déchaumage, tonte, aération, terreautage, etc.;
- Traite également les arbres et arbustes : taille, élagage, application de produits contre les maladies et les insectes, etc.;
- Répond aux appels de service;
- Afin de réaliser ses mandats, se sert notamment des outils et équipements suivants : épandeur, asperseur, boyau, roue à mesurer, sonde, instruments pour analyser le sol, scie, sécateur, pulvérisateur, pistolet, etc.;
- Exécute toute autre activité reliée à ses fonctions.



TECHNICIEN, SERVICES AUXILIAIRES

Le technicien, services auxiliaires, d'une entreprise de services d'entretien en horticulture ornementale réalise une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- Consulte les fiches des clients et réalise les tâches prescrites;
- Charge et décharge le camion;
- Réalise l'entretien du camion et le nettoie régulièrement;
- Fait l'entretien général des pelouses : déchaumage, aération, terreautage, tonte, etc.;
- Assure l'entretien des arbres et arbustes et les traite : taille, élagage, application de produits contre les maladies et les insectes, etc.;
- Fait l'entretien paysager en général, détecte les maladies et les traite;
- Complète le dossier des clients : y inscrit les commentaires, prépare les enveloppes du client, etc.;
- Réfère les problèmes et les plaintes à son supérieur immédiat;
- Répond aux appels de service;
- Afin de réaliser ses tâches, se sert notamment des outils et équipements suivants : épandeur, tondeuse, boyau, roue à mesurer, sonde, instruments pour analyser le sol, scie, sécateur, pulvérisateur, pistolet, etc.;
- Exécute toute autre activité reliée à ses fonctions.



MANŒUVRE

Le manœuvre d'une entreprise de services d'entretien en horticulture ornementale exécute les différentes activités reliées à l'entretien général des pelouses et réalise une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- Exécute les tâches prescrites sur les fiches des clients;
- Charge et décharge le camion;
- Effectue l'entretien du camion et le nettoie régulièrement;
- Fait l'entretien général des pelouses : déchaumage, aération, terreautage, tonte, etc.;
- Assure, le cas échéant, l'entretien des arbres et arbustes : taille, élagage, etc.;
- Fait l'entretien paysager en général;
- Réfère les problèmes et les plaintes à son supérieur immédiat;
- Afin de réaliser ses tâches, se sert notamment des outils et équipements suivants : épandeur, tondeuse, boyau, scie, sécateur, etc.;
- Accomplit toute autre activité reliée à ses fonctions.

